

# VOTATION citoyenne

## Et si tout le monde votait ?

La campagne « Votation citoyenne » d'octobre 2006 a rencontré un succès encore plus important qu'en 2002 et 2005, auprès de la population comme des médias qui s'en sont fait l'écho. Des politiques qui, hier, étaient nettement contre le droit de vote des résidents étrangers, se posent des questions.

Pour tout le monde, pour les politiques comme pour la population, le droit de vote et d'éligibilité pour les résidents étrangers devient une évidence. Des voix se sont élevées en faveur de cette avancée sur tous les bancs de l'arc politique parlementaire. Le 3 mai 2000, l'Assemblée nationale a adopté en première lecture une loi qui donne le droit de vote à tous les résidents étrangers pour les élections municipales, loi qui n'a jamais été examinée par le Sénat. Le 24 janvier 2006, la majorité au Sénat a refusé d'examiner une proposition de loi mais l'argumentation des opposants a bien montré qu'ils savent qu'ils ne pourront longtemps camper sur cette position défensive.

Dans l'Union européenne, 17 pays sur 27 ont une législation plus avancée que la France : l'Espagne s'apprête à faire un pas en avant. En Belgique, les résidents étrangers extra-communautaires ont participé le 8 octobre 2006, pour la première fois, aux élections municipales.

La France sera-t-elle le dernier pays de l'Union à donner le droit de vote et d'éligibilité à tous les résidents quelle que soit leur nationalité ?

Le gouvernement annonce des réformes institutionnelles. C'est l'occasion d'approfondir la démocratie en incluant dans cette réforme le droit de vote pour les résidents étrangers.

Tous les habitants de ce pays sont appelés à participer à « Votation citoyenne » du 19 au 25 mai 2008. Des échéances décisives approchent. La mobilisation de tous est donc plus que jamais nécessaire pour obtenir que l'attribution du droit de vote à tous les résidents pour les élections locales soit inscrite dans la nouvelle loi constitutionnelle.

### **Votons pour qu'ils votent du 19 au 25 mai 2008 ! Pour le droit de vote et d'éligibilité de tous les résidents aux élections locales**

**Ont signé l'appel «Votation citoyenne» dans le département d'Indre & Loire, avec la participation et le soutien des mairies de Tours, St Pierre des Corps, Joué-les -Tours, Montlouis et Château-Renault :**



#### **Planning Votation citoyenne en Indre & Loire :**

<u>Mardi 20 mai</u> : Foyer des jeunes travailleurs et Médiathèque François Mitterrand de Tours	<u>Vendredi 23 mai</u> : marché St Paul et place Jean Jaurès l'après-midi - Tours
<u>Mercredi 21 mai</u> : marché des Halles de Tours, marché de Loches et Médiathèque François Mitterrand de Tours l'après-midi	<u>Samedi 24 mai</u> : marché de St Pierre des Corps et marché des Fontaines le matin, Place Jean Jaurès et village de la Gaypride l'après-midi ainsi que toute la journée à Château-Renault
<u>Jeudi 22 mai</u> : marché de Montlouis	
	<u>Dimanche 25 mai</u> : marché Velpeau - Tours

*Ne pas jeter sur la voie publique.*